

INSCRIPTION & CONTRAT BUSKERS

1er Festival Buskers de Hinwil

Dans le cadre du 3e Festival Street Food de Hinwil | 29 & 30 mai 2027

1. INFORMATIONS PERSONNELLES / GROUPE

Nom / Prénom	
Nom d'artiste / Nom du groupe	
Adresse	
Code postal / Localité	
Téléphone / Mobile	
E-Mail	
Site web / Réseaux sociaux	
Nombre de personnes dans l'acte	

Genre / Style : (p. ex. Acoustique, Jazz, Folk, Beatbox, Acrobatie, Poésie, etc.)

2. DESCRIPTION DE L'ACTE

Brève description de l'acte (max. 5 phrases)	
Lien vers vidéo / YouTube / Démo	(obligatoire pour la sélection)
Besoins techniques	☐ Purement acoustique (sans amplification) ☐ Propre amplificateur disponible ☐ Sonorisation/électricité nécessaire de l'organisateur
Besoin en électricité	☐ Aucun ☐ T13 ☐ T15 ☐ CEE16

3. DISPONIBILITÉ

Disponible le	☐ Samedi 29 mai 2027 ☐ Dimanche 30 mai 2027 ☐ Les deux jours (de préférence)
Horaire(s) de représentation souhaité(s)	(p. ex. matin, après-midi, soir – attribution par l'organisateur)

4. LOGO & MATÉRIEL PUBLICITAIRE

Logo	Veillez envoyer au format .jpg, .png ou .eps (transparent). Le logo apparaîtra sur le site web et dans les médias sélectionnés. ☐ Logo ci-joint ☐ Sera envoyé ultérieurement
------	--

5. CONDITIONS & CADRE

- Rémunération : CHF 100.00 (cachet de base) par représentation, repas et boissons inclus.
- Collecte au chapeau : Expressément encouragée – la totalité des recettes appartient à l'artiste.
- Durée de la représentation : 20–30 minutes par set, à chaque heure pleine.
- Montage/Démontage : 20–30 minutes avant la représentation. Démontage directement après.
- Scène : Buskers Corner sous la tente du festival (couverte). Sonorisation de base disponible.
- Parking : Places limitées sur le parking communal. Attribution par l'organisateur.
- Délai d'inscription : 15 janvier 2027 par courrier ou e-mail à info@gin-garage.ch.
- Sélection : La sélection est effectuée par l'organisateur selon la diversité et le mix du programme. Retour d'ici fin janvier/mi-février 2027.

6. ASSURANCE & RESPONSABILITÉ

L'assurance est à la charge du busker (assurance responsabilité civile recommandée). L'organisateur n'assume aucune obligation de surveillance sur l'infrastructure, les instruments et l'équipement. Sous réserve de l'art. 100, al. 1 CO, l'organisateur décline toute responsabilité pour les dommages et les pertes.

7. ANNULATION / FORCE MAJEURE

En cas d'annulation du festival pour cause de force majeure (intempéries, ordonnances des autorités, etc.), aucun droit à indemnisation n'existe. L'organisateur informera dès que possible.

8. INSCRIPTION FERME

Oui, nous souhaitons participer au 1er Festival Buskers de Hinwil 2027 (dans le cadre du 3e Festival Street Food de Hinwil) et acceptons toutes les conditions et modalités mentionnées ci-dessus.

Nous nous inscrivons de manière ferme à la participation au 1er Festival Buskers de Hinwil 2027 :

Lieu / Date	Signature	Nom en lettres majuscules

Questions ? Max Gemperle · 079 421 48 36 · info@gin-garage.ch

Gin-Garage GmbH - Max Gemperle - Schweipelstrasse 7 - CH-8340 Hinwil

<https://www.gin-festival.ch/hinwiler-street-food-festival>